

En 2018, les quatre principaux secteurs d'activité des travailleurs indépendants sont les services aux entreprises, le commerce, les services aux particuliers et la construction. Ces secteurs regroupent 71 % des travailleurs indépendants. Si le développement du statut de l'auto-entreprise, nouvellement micro-entreprise n'a pas modifié structurellement les secteurs prédominants dans lesquels exercent les travailleurs indépendants, il marque toutefois l'essor des activités de services aux entreprises, de services aux particuliers, de l'éducation, la santé et l'action sociale.

CHIFFRES ESSENTIELS

- 20 %** exercent une activité de services aux entreprises
- 19 %** exercent une activité de commerce de détail ou autre
- 19 %** exercent une activité de services aux particuliers
- 13 %** sont dans la construction
- 40 %** des créations d'entreprises dans les activités de services

DES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS PLUS NOMBREUX DANS LES SERVICES QUE DANS LE COMMERCE ET LA CONSTRUCTION

En 2018, les quatre principaux secteurs d'activité sont toujours les services aux entreprises, le commerce (de détail), les services aux particuliers et la construction (hors finition). Depuis 2013, les travailleurs indépendants sont devenus plus nombreux dans les services aux entreprises et aux particuliers (39,1 % en 2018 versus 35,9 % en 2009) alors que leur part dans le commerce et la construction continue de baisser (32,4 % en 2018 versus 40,5 % en 2009 pour les deux secteurs cumulés).

Le secteur des services aux entreprises est particulièrement représenté avec 20,4 % des cotisants. Il se caractérise par 60 % de professions libérales, 18,5 % d'artisans et 21,8 % de commerçants. Les services aux particuliers sont quant à eux à la fois proposés par les commerçants (47,9 %), les artisans (32 %) et les professions libérales (20,4 %).

Près de 19 % des travailleurs indépendants travaillent dans le commerce (13 % dans le commerce de détail, 6,0 % dans le secteur des autres commerces). Parmi eux, 81,4 % sont des commerçants - principalement dans le commerce de détail -, 14 % des artisans - surtout dans les activités de réparations, de véhicules automobiles ou encore d'articles domestiques -, et 5 % des professions libérales.

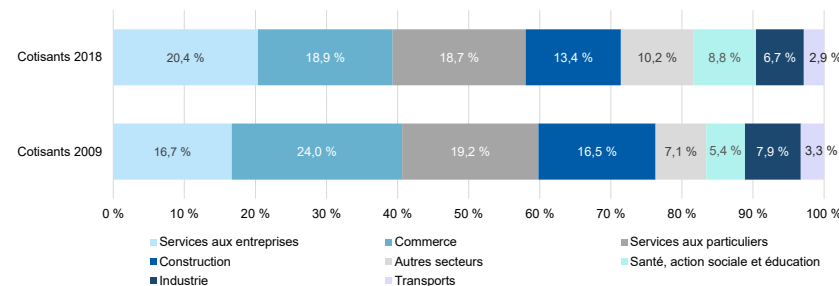
Par ailleurs, les secteurs des hôtels - cafés - restaurants (HCR) et de l'industrie ne sont plus les troisième et quatrième secteurs d'activités, remplacés par les services aux entreprises et aux particuliers.

Ces évolutions sont à mettre en relation avec le nombre d'auto-entrepreneurs qui ne cesse de croître (+13,4 % en un an) et qui regroupe, fin 2018, 47 % de cotisants (48 % pour les artisans, 46 % pour les commerçants et 47 % des professions libérales).

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ TRADITIONNELS EN DÉCROISSANCE

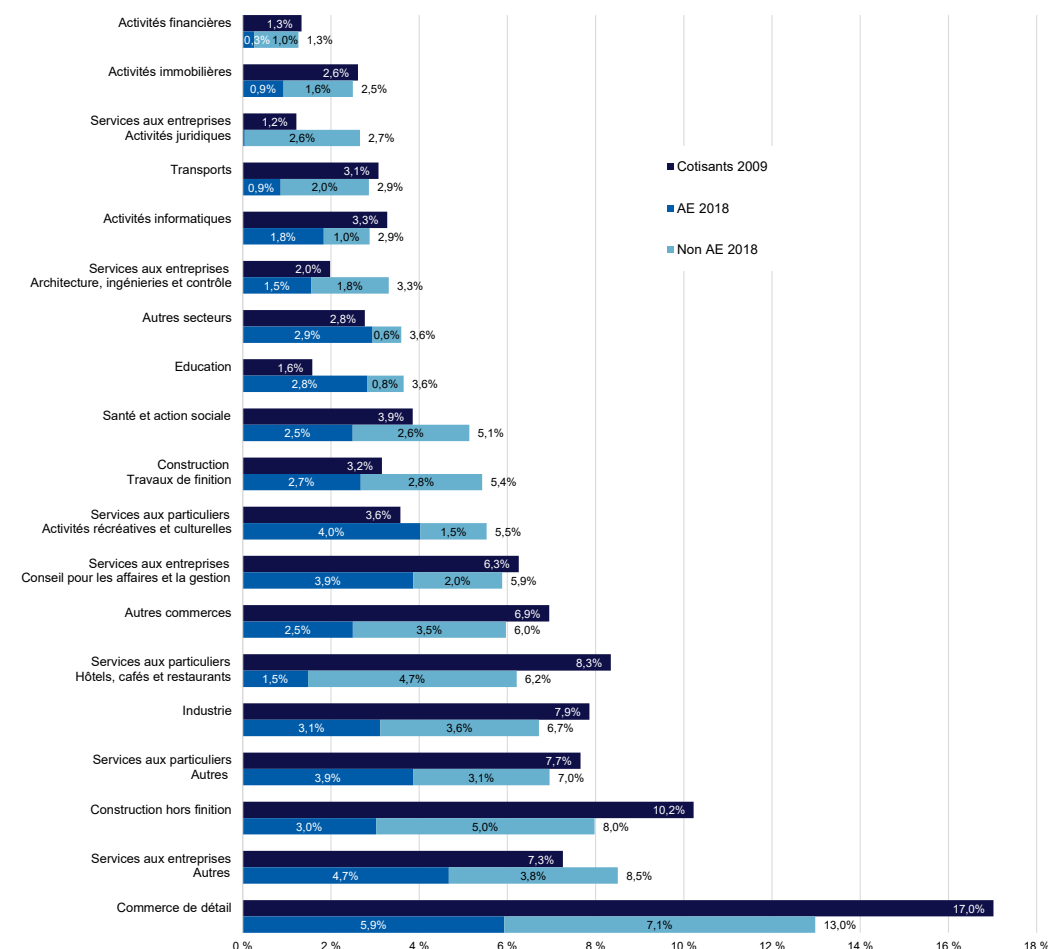
Les effectifs de cotisants dans les activités de commerce baissent depuis deux ans. La part, parmi les travailleurs indépendants, des cotisants dans le commerce a diminué de près 4 points depuis 2009 (-4 points dans le commerce de détail et -1 point dans les autres activités de commerce). Cette baisse est particulièrement visible pour le commerce d'habillement ou encore de produits pharmaceutiques.

Graphique 1 : répartition des cotisants par principaux secteur d'activité en 2009 et en 2018



Source : CNDSSSTI, 2019.

Graphique 2 : poids des cotisants par secteur d'activité en 2009 et en 2018, selon qu'ils disposent ou non d'un statut d'auto-entrepreneur en 2018 (y compris auto-entrepreneurs à revenu nul)



Source : CNDSSSTI, 2019.

Pour le secteur de la construction, la baisse est de 3,1 points (dont -1,1 point pour les travaux d'installation électrique et -0,9 point pour les travaux de maçonnerie générale).

Le secteur des hôtels - cafés - restaurants (HCR) est également en perte de vitesse (-2,1 point entre 2009 et 2018). Ce secteur connaît une baisse des effectifs cotisants - particulièrement dans la « restauration de type traditionnel » - et ne représente plus que 6,5 % des cotisants contre 8,3 % en 2009.

Les cotisants dans les autres services aux particuliers (coiffure, blanchisserie, etc.) sont également moins nombreux cette année et ne représentent plus que 7 % des cotisants, contre 7,7 % en 2009.

■ ... AU PROFIT DES ACTIVITÉS DE SERVICES

La part des services aux entreprises (20,4 % des cotisants) continue d'augmenter avec 3,7 points de plus qu'en 2009. Les services aux entreprises se sont particulièrement développés dans le conseil pour les affaires, et la gestion (passant de 3,6 % des cotisants en 2009 à 5,9 % en 2018), l'ingénierie et les études techniques, ainsi que dans les activités de nettoyage (passées de 0,9 % à 1,6 %, soit près de 30 000 cotisants en plus). Dans tous ces secteurs, la croissance des effectifs est portée par le statut de l'auto-entrepreneur. En effet, les auto-entrepreneurs représentent 65,7 % des effectifs de cotisants dans le conseil pour les affaires, et la gestion, 57 % dans l'ingénierie et les études techniques, et 72 % dans les activités de nettoyage.

Concernant les activités des services aux particuliers, les effectifs ont assez fortement progressé dans le secteur des activités récréatives, culturelles et sportives - activités exercées principalement en professions libérales - et représentent 5,5 % des cotisants en 2018, marquant la plus forte progression (3,2 % des cotisants en 2009). Là encore, le poids des auto-entrepreneurs (72,9 % des cotisants en 2018) explique la croissance observée.

Dans le secteur des hôtels - cafés - restaurants (HCR), seule la restauration de type rapide voit ses effectifs augmenter significativement grâce aux auto-entrepreneurs (39 % des cotisants), contrairement à la restauration de type traditionnel. En passant de 1,7 % à 1,9 % des cotisants, ce sous-secteur a apporté plus de 20 000 cotisants supplémentaires.

Les activités dans les secteurs de la santé et l'action sociale, ainsi que l'éducation se sont également développées avec le statut de l'auto-entreprise (respectivement 48,5 % et 77 % d'auto-entrepreneurs). Leurs parts dans l'ensemble des effectifs de cotisants sont passées de 3,9 % en 2009 à 5,1 % en 2018 pour la santé et l'action sociale, et de 1,6 % à 3,6 % pour l'éducation.

■ UNE CROISSANCE DES CRÉATIONS D'ENTREPRISE DANS LA QUASI-TOTALITÉ DES SECTEURS, MAJORITAIREMENT SOUS LE STATUT DE L'AUTO-ENTREPRISE

L'année 2018 se caractérise par une forte croissance du nombre de créations d'entreprises (+7 % par rapport à 2017). Cette croissance des créations d'entreprises se vérifie dans la quasi-totalité des secteurs d'activité mais certains sont particulièrement dynamiques.

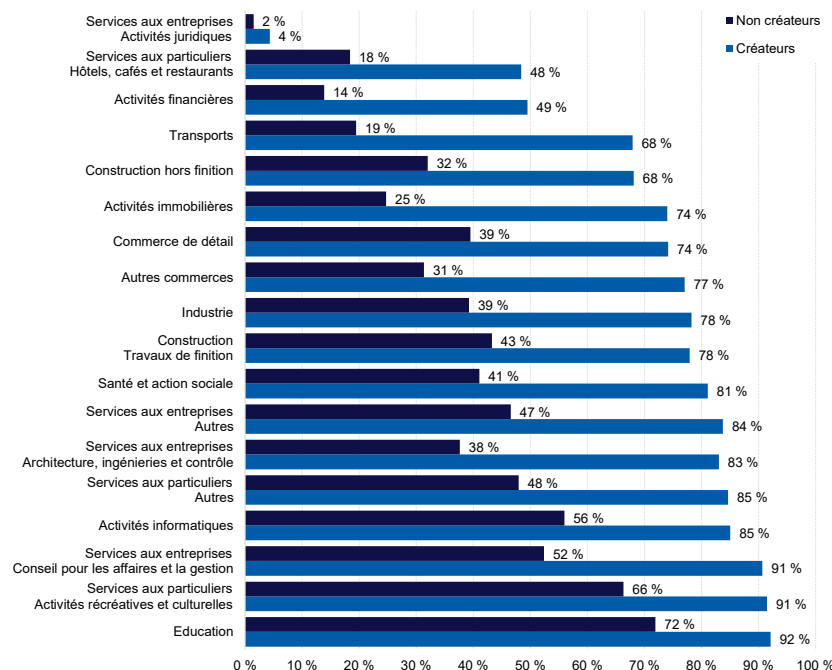
Le secteur des services aux entreprises¹, premier secteur créateur d'entreprises, représente 21,9 % des nouvelles entreprises.

En 2018, c'est le secteur qui participe le plus à la hausse globale : le nombre de créations y accélère (+19,9 %, après +12,4 % en 2017). Cet essor s'explique essentiellement par les activités de conseils pour les affaires de gestion qui représentent 9,2 % des créations d'entreprises avec une hausse de +28,2 % par rapport à 2017. Cette hausse est notamment due aux créations sous le régime auto-entrepreneur (9 créateurs sur 10 dans le conseil pour les affaires et la gestion sont auto-entrepreneurs).

Le secteur des services aux particuliers vient après, avec 18,1 % des créations en 2018, dont 77 % en auto-entreprise, suivi par les activités de commerce avec 16,6 % des créations (respectivement 10,4 % pour le commerce de détail et 6,2 % pour les autres commerces), dont 75 % d'auto-entrepreneurs.

¹ Autres services aux entreprises : 8,6 % des créations en 2018, services aux entreprises pour les affaires et la gestion : 9,2 %, architecture, ingénierie et contrôle : 3 %, activités juridiques : 1,1 %.

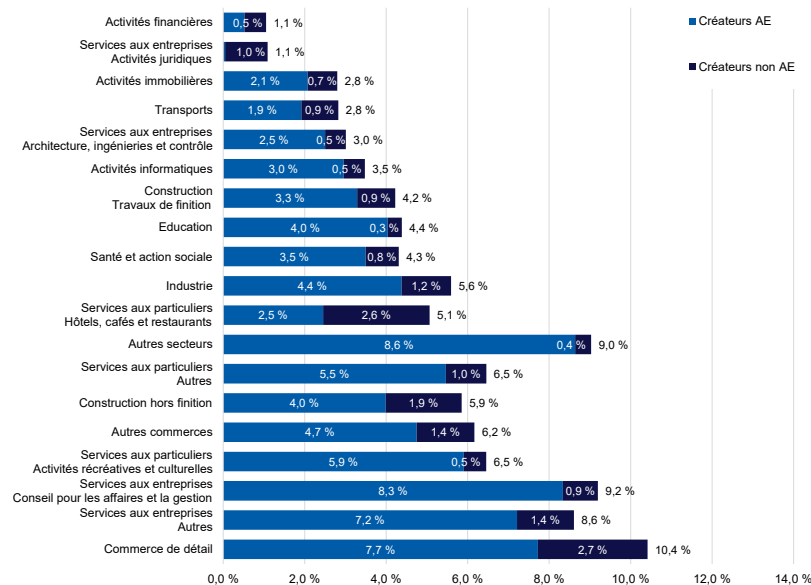
Graphique 3 : poids des cotisants auto-entrepreneurs par secteur d'activité en 2018 (y compris auto-entrepreneurs à revenu nul)



Source : CNDSSSTI, 2019.

Note de lecture : 92 % des créateurs d'entreprise dans l'éducation sont auto-entrepreneurs en 2018 alors que pour les non créateurs dans l'éducation, la part des auto-entrepreneurs est de 72 %.

Graphique 4 : poids des créateurs par secteur d'activité en 2018, selon qu'ils disposent ou non d'un statut d'auto-entrepreneur en 2018 (y compris auto-entrepreneurs à revenu nul)



Source : CNDSSSTI, 2019.

AE : auto-entrepreneur

10,1 % des créations d'entreprises se font dans le secteur de la construction (5,9 % dans la construction hors finition, dont 68 % d'auto-entreprises, et 4,2 % dans les travaux de finition à 78 % sous le statut de l'auto-entreprise). C'est le seul secteur dans lequel le nombre de nouvelles entreprises décroît avec -2,3 % par rapport à 2017.

5,6 % des créations d'entreprises se font dans le secteur de l'industrie (78 % en auto-entreprise). Viennent ensuite les secteurs de l'éducation (4,4 % dont 92 % d'auto-entrepreneurs), de la santé et l'action sociale (4,3 % des créations en 2018 dont 81 % d'auto-entrepreneurs), des activités informatiques (3,5 % dont 85 % d'auto-entrepreneurs), des transports (2,8 % dont 68 % d'auto-entrepreneurs), des activités immobilières (2,8 % dont 74 % d'auto-entrepreneurs) et financières (1 % dont 50 % d'auto-entrepreneurs).

Dans la catégorie « Autres secteurs », le succès des « autres activités de courriers » (incluant essentiellement les coursiers à vélo) se confirme avec plus de 24 000 nouveaux assurés enregistrés (+102 %), quasiment exclusivement des auto-entrepreneurs (96 %). Ce secteur devient le plus dynamique dans la création de nouvelles immatriculations, devant les services aux entreprises Conseil pour les affaires et la gestion.

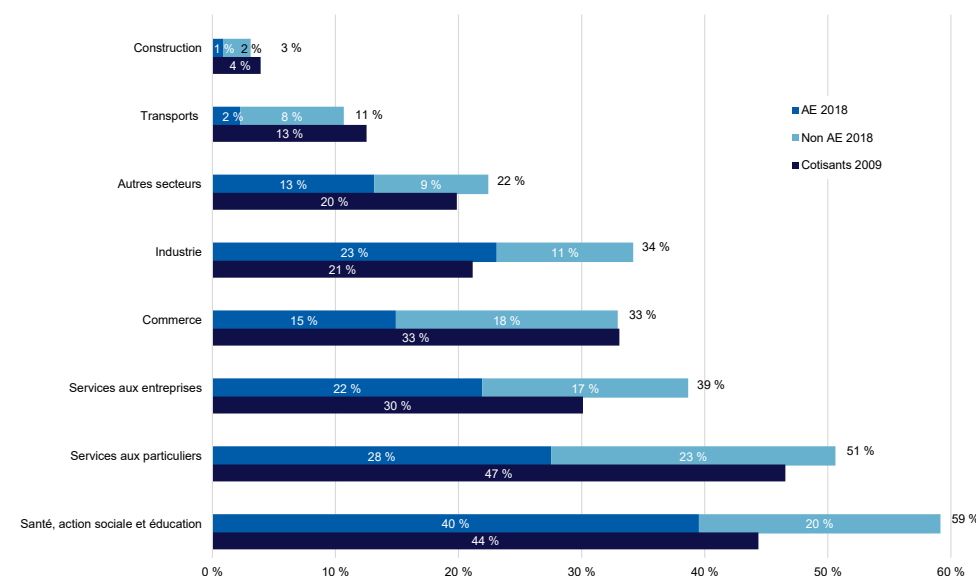
■ L'ESSOR DE NOUVEAUX SECTEURS D'ACTIVITÉ S'ACCOMPAGNE DE LA FÉMINISATION DES COTISANTS

Même si les cotisants à la Sécurité sociale des travailleurs indépendants restent majoritairement des hommes (66 %, cf. fiche 1 - La démographie des cotisants), le poids de ces derniers diffère selon le secteur d'activité et tend même à diminuer pour certains d'entre eux. En 2018, 63 % des entreprises sont créées par des hommes contre 67 % en 2009.

Ainsi, dans le secteur de la construction, les cotisants artisans sont quasiment tous des hommes (97 %). Il en est de même dans le transport (89 %). Dans les secteurs du commerce, deux cotisants sur trois sont des hommes. La tendance a peu évolué depuis 2009 dans ces trois grands secteurs.

En revanche dans le secteur des services et dans celui de la santé et de l'éducation, on constate une féminisation des cotisants. Dans les services aux particuliers, il y a en 2018, autant de femmes que d'hommes (versus 47 % de femmes en 2009), et dans les services aux entreprises, on est passé de 30 % de femmes en 2009 à 39 % en 2018. Dans la santé, l'action sociale et l'éducation, les proportions sont inversées avec 59 % de femmes en 2018 (contre 44 % en 2009).

Graphique 5 : pourcentage de cotisantes femmes par secteur d'activité en 2018, selon qu'elles disposent, ou non, d'un statut d'auto-entrepreneur en 2018 (y compris auto-entrepreneurs à revenu nul)



Source : CNDSSSTI, 2019.